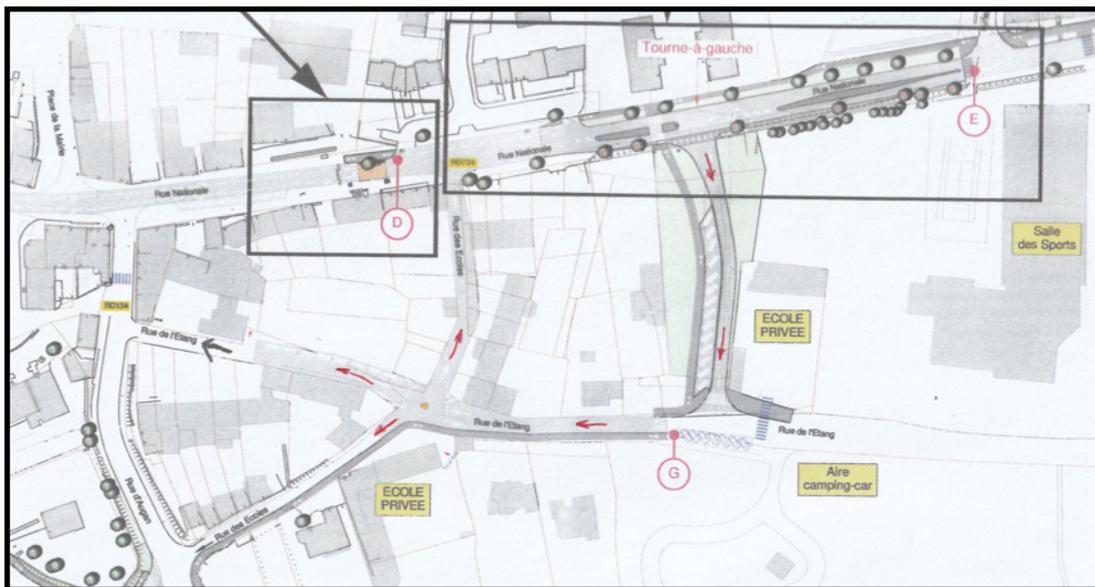




## A LA UNE

### Un nouveau projet communal

Parmi les dossiers que nous voulions traiter rapidement, il en est un qui nous tient particulièrement à cœur : l'aménagement global et à long terme du secteur « salle polyvalente - écoles privées » avec une réponse adaptée en matière de sécurité routière.



Par délibération du Conseil municipal en date du 7 juillet 2020, ses membres ont voté favorablement à l'exercice du droit de préemption (16 pour et 3 abstentions) afin d'acquérir trois parcelles de terrain. L'objectif étant de créer une voie de circulation entre la route nationale, en face de la résidence Gurwann et la rue de l'étang, près de l'école maternelle privée. En effet, les problèmes de sécurité routière autour de l'école Notre-Dame ainsi que les risques pour les enfants sont réels et nous ne pouvons pas laisser cette situation perdurer.

La décision de préempter nécessitait une prise de position rapide car elle est limitée dans le temps par le respect d'un délai légal de deux mois. Néanmoins, l'équipe municipale s'est entretenue préalablement le 12 juin 2020 avec M. Maillard, chargé des questions d'aménagement de voirie départementale et qui a émis, suite à une visite de terrain, un avis favorable pour la réalisation de ces travaux.

La Commune de Campénéac est devenue propriétaire de cet ensemble parcellaire le 5

novembre 2020 par acte authentique pour un montant de 42 500€.

L'idée de cette nouvelle voie, assez large pour pouvoir y insérer des places de parking, est de créer un sens de circulation unique pour toute cette zone, qui ne sera plus anxiogène ni pour les piétons ni pour tous types de véhicule. Afin de mener à bien ce projet, les riverains seront consultés et la concertation sera impulsée par Stéven Jugel en sa qualité d'élus de proximité. Par ailleurs, une consultation de l'équipe éducative, des représentants de l'OGEC, de parents d'élèves et de représentant de la société de transport scolaire en lien avec le Conseil régional sera également mise en place.

Par souci de transparence, nous nous engageons à ce que les étapes de ce projet soient portées régulièrement à votre connaissance.

Aménager cet espace, c'est sécuriser l'accès à la salle polyvalente mais aussi à l'étang et aux écoles maternelle et primaire de Notre Dame pour toutes les Campénéacoises et Campénéacois.

## EDITO

Chères Campénéacoises et chers Campénéacois,

Lors de notre campagne électorale, nous avons exprimé l'importance de notre représentativité au sein de la Communauté de Communes de Ploërmel. C'est désormais chose faite ! Parmi les trente Communes qui la composent, nous avons obtenu des sièges dans des Commissions majeures pour le développement de Campénéac. Ont été désignés lors du Conseil communautaire du 8 octobre 2020 :

Bruno Gabard, élu communautaire siégeant aux Commissions « Mobilité », « Habitat » et « Finances ».

Chantal Largeau, élue municipale siégeant à la Commission « Santé ».

Patrice Tranvaux, élu municipal siégeant à la Commission « Tourisme ».

Pascal Savigne, élu municipal siégeant à la Commission « Développement économique ».

En qualité de Vice-Présidente de Ploërmel Communauté en charge de l'Education, de l'enfance et de la jeunesse, je suis en mesure à présent de porter la voix de Campénéac au Bureau Communautaire mais aussi au Conseil Communautaire. Par ailleurs, notre représentativité se manifeste également à l'échelle du Pays de Ploërmel - Coeur de Bretagne (structure qui rassemble deux Communautés de Communes à savoir Ploërmel Communauté et l'Oust à Brocéliande Communauté) en raison de ma présence au bureau ainsi qu'au Comité.

Je peux vous assurer de notre engagement sans faille pour le rayonnement et l'attractivité de notre Commune.

Bien à vous.

Hania RENAUDIE.

Mme Jacq, pharmacienne à Campénéac nous explique la mise en place de la télé-consultation à la pharmacie de Brocéliande.



*Pourquoi vous-êtes vous équipée d'une borne de télé-médecine à Campénéac ?*

Le cabinet médical connecté permet de répondre à un besoin de la population et d'offrir aux patients un service de proximité. L'idée n'est pas de se substituer au médecin traitant mais de répondre à une urgence, une absence de rendez-vous rapide avec le médecin ou un manque de médecin tout simplement.

*Comment cela fonctionne-t-il ?*

Le patient se présente à la pharmacie sans rendez-vous et en moins de 15 minutes, un médecin est disponible en communication visuelle via un écran. La borne est placée dans une pièce fermée qui permet au patient de consulter le médecin en toute intimité. Le médecin peut faire une consultation grâce à la borne sur laquelle sont connectés 6 appareils : thermomètre, tensiomètre, otoscope, stéthoscope, oxymètre de pouls et dermatoscope qui permettent d'établir un diagnostic. A l'issue de la consultation, le médecin remet un compte-rendu au patient et rédige une ordonnance si un traitement est nécessaire.

*Quel est le coût d'une télé-consultation ?*

La consultation est facturée au même tarif qu'une consultation normale chez le médecin et elle est entièrement prise en charge, c'est à dire qu'aucune avance de frais n'est nécessaire par le patient.

*De même, il est parfois difficile d'obtenir un rendez-vous avec un médecin spécialiste. La borne de télé-consultation peut-elle aider dans ces cas-là ?*

En effet, cette borne offre aussi la possibilité de consulter des spécialistes (dermatologue, pédiatre, homéopathe, diététicien, gastro-entérologue...) mais cette fois sur rendez-vous pris à la pharmacie.

En outre, Madame Renaudie s'est rapprochée du Maire de Augan pour mener ensemble la recherche d'un médecin généraliste pour nos communes. Une commission santé spécifique constituée de membres des deux communes s'est créée à cet effet, Mme Jacq en tant que professionnelle de santé en fait partie. Seront également présents pour représenter notre Commune : Chantal Largeau, Isabelle Morin-Diego, Laurence Picard en qualité d'élués et une représentante de chaque cabinet d'infirmier.

## EN DIRECT DU...

M. Patrice Pocard est l'élu référent en charge de la promotion du Domaine des Genêts. Dans ce cadre il a rencontré Mathieu et Marion, deux jeunes trentenaires domiciliés à Ploërmel, qui construisent leur maison d'habitation au Domaine des Genêts :

*Pourquoi avoir choisi Campénéac ?*

Jusqu'au mois d'août nous avons réservé un terrain dans un nouveau lotissement à Ploërmel mais pendant les vacances d'été nous avons décidé de repartir à zéro ! En élargissant notre recherche, nous sommes tombés sur le Domaine des Genêts : à proximité de l'étang et du lavoir avec une vue incroyable sur la forêt de Brocéliande ! L'avantage de ce terrain, c'est qu'il est viabilisé, 200m<sup>2</sup> plus grand, et moins cher que celui que l'on avait vu à Ploërmel.

*Où en êtes-vous dans votre projet ?*

Nous avons déjà l'accord de notre banque. Nous déposons notre permis de construire et nous signons le contrat de construction (CCMI) la semaine prochaine. Nous prévoyons la signature chez le notaire pour la fin du mois.

*Quel message adressez-vous à vos futurs voisins ?*

Qu'ils sont les bienvenus et qu'ils seront invités à venir faire une partie de pétanque sur le terrain que l'on va construire ! Nous prévoyons également d'adhérer au Comité des fêtes de Campénéac.

*Un conseil pour de futurs acquéreurs ?*

Qu'il faut bien prendre son temps, étudier toutes les possibilités et visiter plusieurs lieux différents !

## DOMAINE DES GENÊTS.



Sur un total de 25 lots, 11 sont actuellement vendus dont 6 habitations sont en construction en ce moment. 8 autres lots sont réservés avec des projets plus ou moins avancés. Ils restent donc 6 lots disponibles à la vente. N'hésitez pas à en parler autour de vous : les proches, les amis, les collègues et à partager les articles et publications des réseaux sociaux, car cela reste le meilleur moyen de susciter l'intérêt de nouveaux arrivants. Pour toutes questions relatives au Domaine des Genêts, contactez Patrice Pocard. [domainedesgenetscampeneac@gmail.com](mailto:domainedesgenetscampeneac@gmail.com)

## UN TEMPS POUR...

### Donner du temps citoyen à sa Commune.

A l'initiative de Mme Chantal Grandvallet, c'est ce que 15 Campénéacoises et Campénéacois ont fait en organisant, avec l'aide de la municipalité, une journée d'éco-citoyenneté pour le nettoyage du cimetière en amont de la Toussaint.



*« Cela faisait longtemps, souligne Chantal Grandvallet, que je soulevais l'idée de donner une journée de notre temps pour un projet qui concerne un bon nombre de familles de Campénéac. Maintenant à la retraite, j'ai plus de temps, j'en ai parlé à la nouvelle municipalité et j'ai été entendue. »*

Une réunion de commission extra-municipale s'est tenue en amont de la journée d'éco-citoyenneté afin de finaliser son organisation. Elle a rassemblé les bénévoles, Mathilde Alix et Pierre Noël, élus à la commission travaux et environnement.

Deux interventions par an dans un premier temps sont prévues : la première avant la Toussaint et la seconde au printemps, car c'est une période propice à la pousse rapide d'herbes. Cette réunion fût aussi l'occasion d'expliquer aux bénévoles les modalités d'intervention dans le cadre du nettoyage du cimetière : uniquement les allées principales et secondaires et les espaces entre les tombes sont nettoyés. En revanche, aucune intervention n'a lieu sur ces dernières qui relèvent du domaine privé.

La municipalité remercie vivement tous les bénévoles pour leur participation.

La Mairie a lancé une procédure d'abandon qui concerne 30 concessions. Le 15 octobre dernier, la municipalité a constaté l'état d'abandon des tombes et a dressé un procès-verbal. Ainsi, un petit panneau blanc a été apposé devant chaque tombe concernée. Si dans un délai de trois ans, un membre de la famille souhaite se manifester, il est invité à contacter la Mairie. A défaut, l'emplacement sera libéré.

### Du temps aussi pour nos jeunes.

L'aide aux devoirs est proposée gratuitement par la Mairie de Campénéac aux enfants qui fréquentent la garderie du soir. Ce service est actuellement assuré par dix volontaires tous les lundis et jeudis, de 17 heures à 18 heures en période scolaire.

Nous remercions chaleureusement notre équipe de bénévoles pour son implication auprès des enfants de notre commune.

Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie ou Nolwenn LE MOIGNE, Adjointe aux Affaires Scolaires.  
mairie@campeneac.fr ou n.lemoigne@campeneac.fr



## EN DIRECT...

... de la visite officielle de  
M. le Sous-Préfet.



Mercredi 28 octobre, Madame le Maire de Campénéac, Hania RENAUDIE, accompagnée d'élus, a reçu la visite officielle de M. le Sous-Préfet de Pontivy, M. Vautier, afin de lui présenter les centres d'intérêt de la Commune et faire le point sur les dossiers en cours.

En ce qui concerne les demandes de subventions, M. Vautier a approuvé la décision de la municipalité de prendre le temps de la réflexion mutuelle avec les Communes de Beignon et Augan pour optimiser la restauration scolaire. « On regarde toujours d'un bon oeil, une réflexion pour mener à un projet raisonnable en ces temps où l'argent ne coule plus à flot. Ce genre de démarche mutualisée donne plutôt envie d'abonder et, lorsque votre nouveau projet de restauration scolaire et garderie sera mûr, je vous invite à le soumettre à nouveau pour subventions. » a déclaré M. Le Sous-Préfet.

Mme Renaudie a également évoqué le projet de pistes cyclables. M. Vautier a indiqué qu'un arbitrage a été effectué sur l'ensemble du département. Le dossier porté par la municipalité a été retenu pour une subvention exceptionnelle, dans le cadre du plan de relance du gouvernement, à hauteur de 25%. D'autres demandes de financement sont également en cours.

La délégation a ensuite visité le Château de Trécesson, l'Abbaye La Joie Notre Dame avec la découverte du cloître et de l'atelier de fabrication des gâteaux et chocolats. L'équipe municipale a également présenté la pharmacie de Brocéliande nouvellement équipée d'une borne de téléconsultation médicale. M. Vautier a salué l'initiative de Mme Jacq.

Une visite de Campénéac n'aurait pas été complète sans se rendre sur les lieux des projets éoliens existants et potentiels.



## Un message à nos Aînés,

En cette nouvelle période de confinement, l'humanité et la solidarité prennent tout leur sens.

Le contexte sanitaire si difficile que nous connaissons actuellement et l'incertitude de la date de levée du confinement, ne nous permettent pas d'organiser notre repas convivial de fin d'année.

Toutefois, nous souhaitons vivement maintenir cette tradition. C'est pourquoi nous offrirons à chaque personne de 70 ans et plus un panier gourmand préparé avec soin par les sœurs de L'Abbaye La Joie Notre Dame.

Vos élu(e)s de proximité et les membres du CCAS, seront heureux de vous les apporter, dans le respect des gestes barrières, à partir du 7 décembre.

*Mme le Maire Présidente du CCAS,*

*Mme Chantal LARGEAU Adjointe aux affaires sociales et tous les membres de la Commission,*

vous souhaitent à vous et à vos proches une douce fin d'année malgré le contexte.

Prenez soin de vous !



## Récolte alimentaire solidaire

Comme chaque année, la collecte nationale des banques alimentaires aura lieu les vendredi 27 et samedi 28 novembre.

L'épicerie sociale de Ploërmel, partenaire de la banque alimentaire, sera présente dans les supermarchés. D'une part, si vous souhaitez être bénévoles, vous pouvez contacter le CIAS (Centre Intercommunal d'action Sociale) de Ploërmel au 02.97.73.20.75.

D'autre part, si vous avez une récolte en fruits et légumes abondante, vous pouvez soutenir le travail de l'épicerie sociale en lui confiant votre production. L'épicerie distribue des denrées alimentaires chaque mardi après-midi. Vous pouvez ainsi déposer vos légumes ou fruits le mardi matin à la Maison des Solidarités à Ploërmel, rue Barthélémy Thimmonier, ou bien lundi après-midi à la Mairie de Campénéac.



N'oubliez pas de déclarer vos ruches jusqu'au 31 décembre 2020 sur [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## Vous recherchez un emploi ?

La municipalité vous informe que sur le site internet [www.campeneac.fr](http://www.campeneac.fr), sous l'onglet « Vie économique », la Mairie publie les offres d'emplois qui lui sont adressées. N'hésitez pas à les consulter.

## Attention à vélo, Attention aux vélos.



Campagne de sécurité routière visible en entier sur le site internet de la municipalité dans le menu « Vie Pratique ».